

AEFR, Helvétique,  
Documents non  
répondus. Enve-  
loppé. Ecoles,  
1798-1803

( 1 )

Questions  
Relatives a l'état. des Ecoles dans  
Chaque Commune.

Rapports <sup>de</sup> locaux

- 1<sup>o</sup> Nom de l'endroit où est située  
l'école? ..... Ponthaux.
- a. Est-ce un bourg, ou village, un  
hamceau, ou un lieu isolé? ..... C'est village.
- b. Est-ce une Commune proprement  
dite? ou à quelle Commune ap-  
partient-il? ..... Oui C'est une Commune
- c. De quelle Baroisse? de quelle  
Agence ressort-il? ..... De la Baroisse de Ponthaux.
- d. Districts ..... De celui de Bâle.
- e. Canton ..... De celui de Fribourg.
- 2<sup>o</sup> Éloignement des maisons appartenan-  
tes au report de chaque école. .... Elles sont toutes très rapprochées de  
l'école excepté un hamceau qui est  
éloigné d'un quart de lieue.
- [Il est déterminé par quarts d'heu-  
res, par exemple on dira, la cir-  
conférence du premier quart d'heure  
contient vingt cinq maisons, celle  
du second treize, celle du troisième  
quatre maisons.]
- 3<sup>o</sup> Noms des villages, des hamceaux,  
ou des fermes appartenantes au  
report de chaque école. .... Ponthaux et Nierlet.
- a. On indiquera l'éloignement de  
Chacun du lieu de l'école. &c. .... Voyez la Réponse de l'article 2.
- b. Le nombre des enfants de chaque  
endroit qui la fréquentent? .... De Ponthaux 22 et de Nierlet 8.

AEFR, Helvétique  
Documents non  
répertoriés: Enve-  
loppes - Ecoles -  
1798-1802

[2]

4° Eloignement des écoles voisines jus-  
qu'à une lieue en circonférence ?

Une Lieue

a. Leurs noms

Montagny, Prez, L'echelles, et Grolley.

b. Leurs distances reciproques

De Montagny à Prez une lieue de Prez  
à Grolley deux lieues, de Grolley à L'echelles  
une lieue et de L'echelles à Montagny  
les Monto aussi une lieue.

II.

Instruction

5° Qu'enseigne-t-on dans chaque école ?

L'alphabet, la prononciation l'écriture  
La Religion la Grammaire, l'arithme-  
tique et la lecture;

6° Ne tient-on l'école qu'en hyver ?  
et combien dure-t-elle ?

On la tient neuf mois, elle commence  
au premier d'octobre et fin à la fin de juin.

7° Livres élémentaires, lesquels  
sont en usage ?

Le Catechisme du Diocèse de Lausanne,  
Le Devoir du Chrétien envers Dieu et  
l'instruction de la Jeunesse et les  
Eléments d'arithmétique.

8° Préceptes et réglemens, comment  
sont-ils observés ?

L'école est normale.

9° Durée de l'école chaque jour ?

Six à Sept heures.

Les enfans sont-ils distribués en  
Classes ?

Ils sont Classés.

III.

Relations Personnelles

11° Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Regent  
et de quelle manière ?

La Paroisse par la pluralité des  
Suffrages.

b. Et où est-il ?

De Qués, même District Canton de  
Fribourg

c. Son nom

Albert Conus.

d. Son âge

e. Sa famille

f. Depuis com-  
tituteur ?

g. Où a-t-il  
étudié sa voc

b. Reunit-il  
fonction ?

12° Ecoliers, com-  
tent l'école

a. En hyver, } So

b. En été, } So

13° Biens et y

a. Copie de tel

b. Quelle en es

c. Source des r

d. Les biens d'éc  
Ceux de l'ég

14° Prix de l'éc  
être admis

15° Bâtimens d

a. Quel en est  
vieux, ou déla

b. N'y a-t-il  
l'école ? dans

c. Au défaut d'en  
l'école, l'institut  
être sa maison

d. Qui est Charge  
de l'endroit, ou



AEFR, Helvétique,  
Documents non  
répertoriés. Enve-  
loppé. "ECOLE",  
1798-1802

16. Pension <sup>(42)</sup> de l'instituteur ou maître  
d'école?

A. En argent, bled, vin ou bois? ...

Argent . . . . . L30.

Bled . . . . . 3 Sacs.

Ovoine . . . . . autant

Bois . . . . . 3 Charbons

B. De quelle source dérive-t-elle?  
Comme de

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

a. Dixmes, Censes foncières, etc. autres  
droits féodaux abolis?

b. Ou des sommes assignées et payées  
à l'école?

c. Fondations?

d. Caisses Communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les Pères de  
famille et placé avec profit?

g. De biens fonds?

ou d'autres Capitaux quelconques?

De la Cotisation de Chaque Paroissien

Non

Collé